

# Le 15 décembre, dans l'action pour les IUFM avec le Sgen-CFDT



## La formation que nous voulons

- recrutement de fonctionnaire stagiaire après la licence ;
- deux années de formation (disciplinaire, didactique, de connaissance du terrain, de pratique pédagogique) délivrée par les IUFM intégrés aux universités ;
- à l'issue de cette formation, délivrance du master et titularisation ;
- accompagnement renforcé à l'entrée dans le métier durant les premières années ;
- amélioration des conditions d'entrée dans la carrière (affectation, rémunération, temps de service, etc.).

## La réforme qui nous menace

Le gouvernement a choisi de supprimer l'année de fonctionnaire stagiaire en formation. Pour mener sa politique de réduction de l'emploi public, il choisit une formation sous statut étudiant. Il la justifie par des recrutements à l'issue de la deuxième année de master. Il fait le pire des choix en plaçant l'admissibilité en milieu de M2.

### Ces choix ont pour conséquences :

- d'aggraver encore la **sélection sociale** des futurs enseignants ;
- de supprimer les dimensions **pédagogique et professionnelle** de la formation, particulièrement pour le second degré ;
- d'entraîner à terme la **disparition des IUFM** ;
- d'envoyer dans les classes des **débutants très peu et très mal préparés** aux réalités de l'exercice du métier.

« Je suis en colère contre le gouvernement, contre le précédent ministre de l'EN qui nous a imaginé ce monstre mais aussi contre son successeur et contre la ministre de l'enseignement supérieur qui ne l'ont pas remis en cause.

Je suis aussi en colère contre ceux qui l'ont rendu possible, en particulier ceux qui se sont abstenus lors du vote sur les décrets au CTPM de mai dernier. »

**Thierry CADART**  
Secrétaire Général  
Le 13/11/2009

## Non au mépris des personnels !

Cette réforme se construit sur la négation de l'expertise accumulée par les personnels des IUFM.

### Exigeons :

- le maintien d'équipes pluri-catégorielles de formateurs ;
- une information claire, rapide et précise sur les conditions d'emploi de tous les personnels IUFM (BIATOS, ITRF, enseignants,...), à la rentrée 2010 ;
- le maintien d'une offre de formation équitablement répartie sur l'ensemble du territoire.

Toute évolution des conditions d'emploi dans les IUFM doit respecter les compétences des personnels et faire l'objet d'une véritable négociation.

## Le 15 décembre, Mobilisons - nous pour :

- le **retrait des décrets** adoptés au CTPM du 28 mai ;
- une **admissibilité** organisée dès la **fin du M1** pour tous les concours ;
- un nombre d'admissibles calibré au plus près du nombre d'admis :
  - pour générer le moins possible d'échec ;
  - pour rendre possible des réorientations d'étudiants suffisamment tôt ;
  - pour permettre la mise en place de véritables masters de formation professionnelle aux métiers de l'éducation ;
- des **aides financières** aux étudiants importantes, pérennes et délivrées d'abord **sur critères sociaux**.